

Levier 5 :

Alliances éducatives

Dans ce dossier, vous trouverez :

Des pistes de réflexion :

- Sketchnote sur coéducation -Relation école-famille
- Fiche action « conseil de classe ouvert » https://pedagogie.ac-toulouse.fr/sites/disciplines.ac-toulouse.fr/files/fichiers/fichiers_decrochage_scolaire/fiche-conseil-de-classe-ouvert.pdf
- Chapitre 3 « L'alliance avec les familles : « allô les parents » *L'école de la réconciliation : un prof à Drancy* de J.Fontanieu
- « café des parents » *Co-éducation : des clefs pour une responsabilité partagée* dirigé par Catherine Hurtig-Delattre (p.71)
- Professionnalités croisées autour de l'élève : des alliances éducatives <https://www.education.gouv.fr/agir-contre-le-decrochage-scolaire-alliance-educative-et-approche-pedagogique-repensee-8987>

Livrables :

Poster speed boat + carte postale plan d'actions

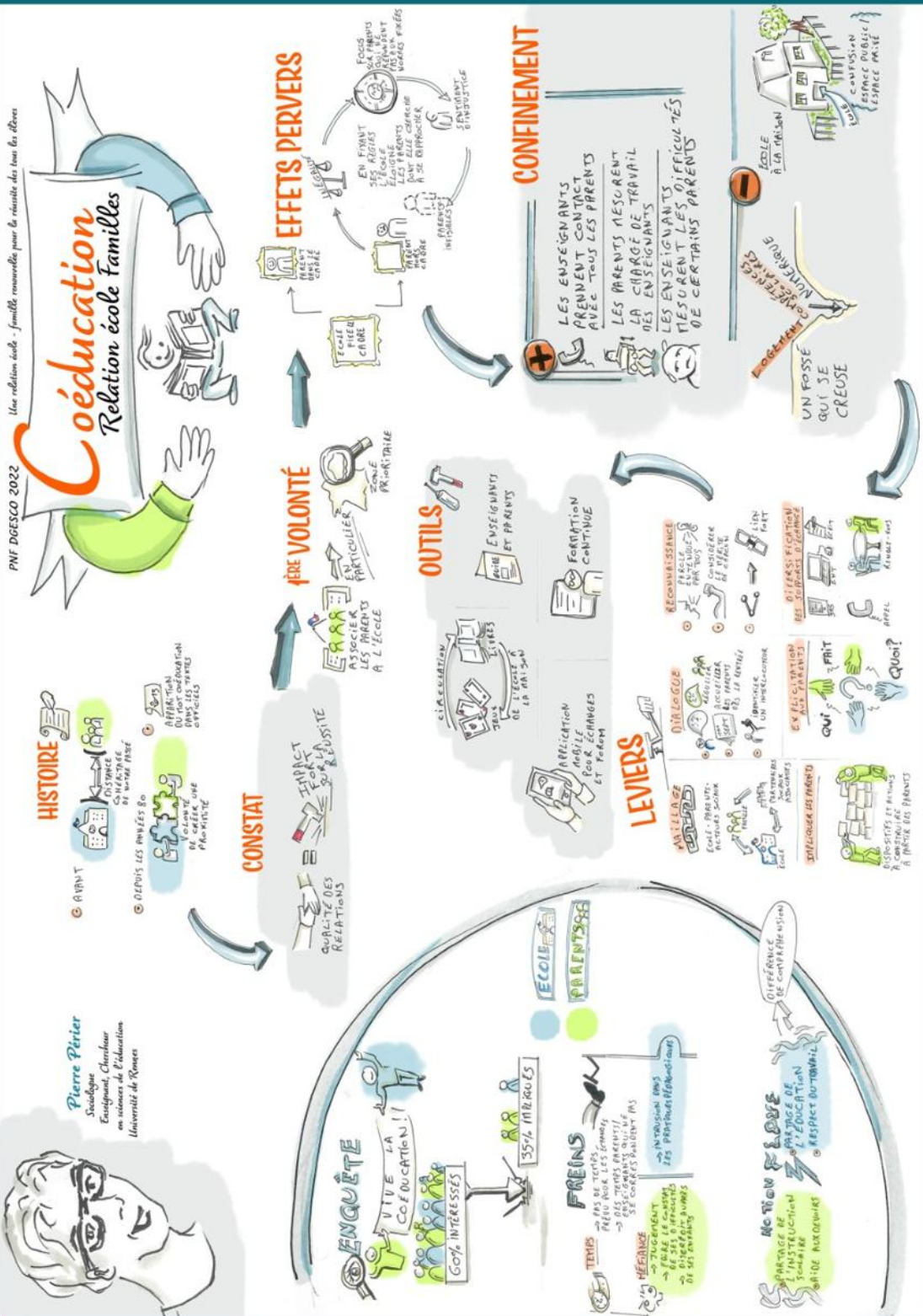
Consignes

Choisissez dans la thématique de votre levier une proposition d'action.

Remplissez le poster « speed boat » de cette action (cf. mémo complet)

Ecrivez la carte postale (= le plan d'actions / échéanciers/ besoins)

PNF DGESCO 2022 Une relation école - famille renouvelée pour la réussite des tous les élèves



Pierre Périer
Sociologue
Enseignant-chercheur
en sciences de l'éducation
Université de Rennes

CONSEIL DE CLASSE OUVERT

PRÉVENTION

INTERVENTION

REMÉDIATION

OBJECTIFS :

- Améliorer l'efficacité des conseils de classe en invitant les élèves et les parents à y assister
- Favoriser un échange constructif et responsabilisant élève/enseignants/parents
- Mobiliser les parents sur le suivi de leur enfant
- Être transparent dans les échanges sur le travail et le comportement des élèves
- Responsabiliser les élèves

cadre de l'action



Action
locale

focus



Classe,
famille

thématiques



Alliances éducatives
et coéducation

→ Les modalités

Public concerné : Élèves du collège (tous niveaux).

Descriptif : Pour le conseil de classe ouvert :

- Tous les élèves passent individuellement avec leurs parents devant le conseil.
- Un ordre de passage est établi au préalable par le professeur principal.
- Une projection des résultats du trimestre sur le tableau permet au conseil de situer l'élève.
- Le professeur principal fait une synthèse du bulletin qui peut être complétée par l'équipe enseignante. Le discours se doit d'être bienveillant, constructif et sincère.
- Un échange a lieu avec l'élève, sa famille et les membres du conseil.

Durée et rythme de l'action : Un conseil de classe dans l'année est ouvert.

→ Les conditions

Partenaires impliqués : Travail avec la FCPE locale pour mobiliser, informer les parents et recueillir le ressenti des familles.

→ Les freins et les leviers

Freins :

- Mobilisation du professeur principal qui doit avoir une bonne connaissance des élèves.
- Difficulté à mobiliser toutes les familles.
- Intimidation des élèves et des familles par l'instance.
- Longueur accrue du conseil de classe.

Leviers :

- Envie des enseignants pour une nouvelle forme de conseils.
- Besoin de transparence de l'institution.
- Élèves sensibles à l'intérêt que les adultes leur portent lors de ces rencontres.
- Permettre à l'élève d'exprimer ses difficultés.

Le Café des parents

Travailler de façon collaborative avec les parents n'est pas aisé dans le second degré. C'est pourtant un axe fort exprimé dans le projet d'établissement de ce collège de réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+). La mise en place d'un Café des parents mensuel expérimente une modalité peu habituelle à ce niveau de scolarité.

Contexte : le collège se situe à Villiers-le-Bel (95), une des villes les plus pauvres de France. La population scolaire se caractérise par des indicateurs sociaux dégradés. Les rencontres avec les familles sont plutôt rares, malgré leur présence aux réunions concernant les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Acteurs : conseillère principale d'éducation (CPE), assistantes sociales, parents.

Objectifs :

- faire en sorte que les parents s'autorisent à venir dans l'établissement ;
- proposer une écoute et des réponses aux parents pour qu'ils comprennent mieux le système scolaire.

DÉROULEMENT

En septembre 2021, lors des réunions de rentrée, les familles sont informées de la mise en place d'un rendez-vous mensuel d'une demi-heure à une heure, le premier mardi de chaque mois. Avant chaque Café des parents, des rappels sont faits *via* le carnet de correspondance ou la plateforme numérique Pronote. Le Café des parents est organisé dans un lieu ouvert (hall du collège) qui est rendu le plus convivial possible. Un espace est installé pour les enfants afin que la garde des parents ne soit pas un frein à la présence des familles.

Ce projet d'accueil des familles est coconstruit et coanimé par la CPE et les deux assistantes sociales du collège, bien implantées dans l'établissement et identifiées le plus souvent comme des soutiens par les parents. Un principe en a guidé la construction dans la durée : en tant que professionnelles, les trois intervenantes s'attachent à mener le travail « avec » les familles et non pas « pour » elles. Les considérer comme des partenaires indispensables et compétents dans leurs domaines permet de créer un espace de parole dans lequel chaque

participant s'enrichit de la connaissance de l'autre. Lors de chaque rencontre, les parents peuvent choisir les thèmes de discussion. La réflexion sur l'amélioration de la communication est menée avec eux, ainsi que sur les moyens de faire participer plus de parents. Par exemple, dès le deuxième Café, les horaires ont été décalés pour leur permettre d'accompagner leurs enfants aux activités diverses avant de se rendre au collège.

D'autre part, les parents ont fait évoluer le projet, axé au départ sur les relations à l'intérieur du groupe de parents, dans le but d'ouvrir aux échanges d'expérience, au lien social et à la solidarité. Au fil du projet, les parents ont exprimé des besoins directement liés à la scolarité. Les professionnels ont alors écouté leurs questionnements, leurs doutes, leurs difficultés dans la compréhension du système scolaire, et leur ont apporté des éléments de réponses.

ÉVALUATION

Lors du premier Café des parents, treize parents étaient présents, dont onze mères, un couple et un père seul. Les Cafés qui ont suivi ont réuni en moyenne six mères avec un groupe de quatre mères présentes à toutes les rencontres.

Réussites

La fréquentation assez régulière d'un groupe de mères est un élément positif : la relation avec elles a évolué au fil des rencontres. Se faisant de plus en plus confiance et se connaissant, elles osent se donner plus de conseils et ne présentent plus l'inquiétude des débuts. Elles sont devenues des « parents relais » et ont souhaité faire venir d'autres mères, afin que celles-ci profitent de cette relation de confiance.

Difficultés

Cette action est restée limitée en nombre de parents concernés et en impact auprès des enseignants. Tout au long de l'année, l'équipe du collège a identifié plusieurs éléments qui peuvent entraver le bon développement de la coéducation au collège.

Certains enseignants ont des représentations stéréotypées qui associent difficultés scolaires et carences familiales. Les problématiques familiales sont jugées lourdes, les pratiques éducatives inadaptees et l'implication dans la scolarité faible. C'est l'analyse que font Daniel Thin et Mathias Millet (2005) : certaines

Document 20

Professionalités croisées autour de l'élève : des alliances éducatives

<https://www.education.gouv.fr/agir-contre-le-decrochage-scolaire-alliance-educative-et-approche-pedagogique-repensee-8987>

(p.43)

À la variation sur le temps scolaire s'ajoute l'action conjointe d'enseignants de collège, de lycée professionnel et de professeurs des écoles, et, au-delà, de divers professionnels. Les exemples venus de l'étranger témoignent du fait que le regard croisé de différents professionnels est un atout important dans la prévention du décrochage.

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, un projet sur plusieurs collèges d'un même bassin permet la prise en charge des élèves par une équipe transdisciplinaire et professionnelle pour travailler sur l'estime de soi et la motivation. Le projet prend appui sur l'EREA : les professeurs de collège assurent l'enseignement général, les PLP de l'EREA l'enseignement professionnel (ateliers l'après-midi pour les 4ème3ème et ateliers éducatifs pour les 6ème-5ème). La durée est de deux semaines - 44 - pour les élèves avec un mois et demi entre deux périodes. Au moment du retour dans le collège, l'élève est accompagné par un tuteur qui est généralement le professeur qui a vécu la semaine avec lui.

Ces exemples viennent casser l'idée des niveaux et des structures pour rechercher d'abord les compétences des enseignants (enseignants spécialisés ou habitués à des problématiques pédagogiques particulières, enseignants de la voie professionnelle), mais aussi de personnels extérieurs.

Dans un collège de l'académie de Strasbourg, un dispositif associe aux personnels éducation nationale un psychologue clinicien et des éducateurs de quartier relevant de l'aide sociale à l'enfance. Une évaluation systématique est conduite en équipe élargie pour chaque élève repéré en risque de décrochage, sans considération du niveau d'enseignement : le dispositif concerne tous les âges et peut s'étendre par anticipation à des élèves de CM2. La Fondation des apprentis d'Auteuil conduit son projet en mobilisant ses propres éducateurs dans des équipes pluridisciplinaires.

Ces organisations démontrent leur efficacité. L'école publique ne peut agir seule mais elle doit, au travers d'alliances éducatives, travailler en plus grande collaboration avec des services publics qui ont en charge les domaines sociaux, de l'emploi et de la formation ou encore de la justice. Les programmes de réussite éducative peuvent contribuer à la nécessaire mise en cohérence de ces différents acteurs. Le projet éducatif territorial, introduit dans la loi de refondation, pourrait développer un volet sur ce croisement de professionnels autour de l'élève